



Procès-verbal de l'Assemblée générale du mardi 29 janvier 2019 à 20h00

Lieu :	Espace Perrier – salle "Montmirail"
Participant/e/s :	Les membres du comité de l'APE La Tène suivants : Mmes Laurence Fankhauser Perrinjaquet, Béatrice Cramatte et Céline Biétry-Kyburz, Sylvie Eigeldinger-Berthou, Monica Longa et Celia Walmsley Mmes Myriam Hügli et Cécile Homberger, vérificatrices de comptes
Présent/e/s :	Monsieur Yannick Butin, en tant que représentant de la Commune de la Tène
Excusé/e/s :	Mme Anne-Christine Girod, directrice du Centre scolaire du Bas-Lac et les co-directeurs, Monsieur Brissat et Monsieur Colomb

Ordre du jour

- 1. Bienvenue**
- 2. Approbation du procès-verbal de notre dernière Assemblée Générale du 23 janvier 2018**
- 3. Rapports d'activités**
- 4. Comptes 2018, budget 2019**
- 5. Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes**
- 6. Divers, échanges et réponses aux questions des parents présents.**

1. Bienvenue

Au nom de l'Association des parents d'élèves de La Tène, Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet remercie les personnes présentes à l'Assemblée générale, qui a été convoquée selon les statuts dans les délais.

Selon l'ordre du jour, aucune remarque et/ou proposition n'ayant été reçue, elle peut donc valablement délibérer.

Mme Fankhauser Perrinjaquet souhaite la bienvenue et remercie M. Yannick Butin, présent au nom du conseil communal, ainsi que Mmes Myriam Hügli et Cécile Homberger (vérificatrices de comptes). Mme Girod s'est excusée de son absence involontaire à la soirée.

2. Approbation du procès-verbal de notre dernière Assemblée générale du 23 janvier 2018

La présidente demande si quelqu'un désire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 janvier 2018. Personne ne s'étant manifesté, le procès-verbal en question est accepté à l'unanimité.

3. Rapports d'activités

1) Laurence Fankhauser Perrinjaquet : Rapport de la Présidente

En 2018, notre comité s'est réuni à 2 reprises afin de faire le point sur nos différents projets en cours, une première fois au printemps et une seconde en automne.

Aucun changement à déclarer au sein du comité en cours d'année. Celia, de retour de son périple autour du monde, a repris à bras le corps son double rôle de secrétaire et de responsable de l'atelier « Ecouter lire ». Notre fameux binôme, Monica et Sylvie, a veillé une fois encore à ce que les devoirs surveillés se déroulent dans les meilleures conditions possibles, ce qui n'est pas le moindre des défis ! Béatrice nous a pondu une superbe brochure sur les diverses activités culturelles, musicales et sportives de la région. Quant à Céline, notre responsable des conférences, elle a tout d'abord mis sur pied une conférence le 8 mars avec la Doctoresse Fahim en collaboration avec l'Ecole des parents de Neuchâtel et travaille actuellement d'arrache-pied à l'organisation de notre journée de prévention du 28 mars prochain sur le thème de la violence avec spectacles en matinée pour les élèves de 5ème à 7ème HarmoS et conférence-spectacle en soirée pour les parents.

Lors de nos rencontres, nous évoquons les différents contacts que nous traitons de façon ponctuelle ou que nous entretenons. Notamment nos rendez-vous semestriels avec la direction du centre du Bas-Lac, en compagnie de l'Association des parents d'élèves de Saint-Blaise. Ces séances nous permettent d'informer la direction sur nos différentes activités mais également de parler des questions d'actualité liées au fonctionnement de l'école ou encore de relayer certains soucis que les parents nous transmettent.

Afin de pouvoir suivre les enjeux cantonaux et de recevoir les informations sur l'évolution des actions dans le canton, nous sommes membres depuis de nombreuses années de la FAPEN (Fédération des Associations de Parents d'Elèves Neuchâtel) et d'EDF (l'Education Donne de la Force).

Certaines d'entre nous sont également engagées dans l'équipe d'animation de « Mon Corps est à moi » sur les Centres du Bas-Lac, du C2T, des Cerisiers, de Cescole et tout bientôt sur celui de Neuchâtel. Pour rappel, il s'agit d'une exposition qui aborde, avec les enfants, le thème délicat de la prévention contre les abus sexuels.

Nous collaborons toujours étroitement avec les bibliothécaires pour notre atelier « Ecouter lire » ainsi qu'avec les animateurs du Troglo pour la fête multiculturelle « Je Tène ! » dont je vous rappelle que la 5ème édition aura lieu le 1er septembre 2019.

Enfin et pour terminer, nous tenons à remercier vivement nos autorités communales pour leur participation financière indispensable au bon déroulement des devoirs surveillés.

2) **Monica Longa et Sylvie Eigledinger-Berthou : Devoirs surveillés**

Cette année scolaire 2018-2019, 25 enfants sont inscrits aux devoirs surveillés. Il n'y a pas eu d'inscriptions à Wavre.

Suite de la demande de la direction, les 8ème Harmos ont la possibilité de s'inscrire aux devoirs surveillés. Les années scolaires sont représentées comme suit (de la 3ème à la 7ème HarmoS) et se répartissent de la manière suivante :

- 5 élèves en 3ème FR
- 6 élèves en 4ème FR
- 5 élèves en 5ème FR
- 5 élèves en 6ème FR
- 4 élèves en 7ème FR

Les devoirs surveillés ont lieu les lundis, mardis et jeudis après-midi de 15h30 à 17h00, au Vieux-Collège et dans la salle no 50 du CSUM. Les élèves qui terminent à 16h30 peuvent rester jusqu'à 17h30. Les encadrants sont au nombre de six, cinq dames et un monsieur. En général, deux accompagnants sont présents dans la même classe. Ce nombre dépend du nombre d'élèves et de la disponibilité des encadrants.

Le prix pour le semestre se monte à Fr. 50.-, si l'enfant vient une fois par semaine, à Fr. 100.-, s'il vient deux fois et à Fr. 150.-, s'il vient trois fois; ce qui représente environ Fr 2.50 la leçon de deux périodes. Une réduction de 50% s'applique au 2ème enfant de la même famille et le 3ème enfant participe gratuitement aux devoirs surveillés.

Cette année, lors de la séance avec les parents de septembre, nous avons fait une petite présentation de rappel des devoirs surveillés, ce qui a été utile car nous avons eu de nouvelles inscriptions les semaines suivantes.

Pour terminer, nous tenons à remercier, Madame Girod et Monsieur Brissat de la direction. Monsieur Nicoud pour le prêt de la salle de classe, ainsi que tous les enseignants pour leur précieuse collaboration. Merci également à Mesdames Empeytaz, Homberger, Ruiz, Perrinjaquet et Ravera et Monsieur Albisetti pour leur investissement et leur flexibilité.

Actuellement, nous sommes satisfaites du travail effectué car les devoirs surveillés se déroulent bien.

3) **Celia Walmsley: « Ecouter lire »**

« Ecouter lire » est un atelier de lecture-plaisir qui s'adresse aux élèves de 4ème à 7ème HarmoS. Celui-ci est réparti en 2 semestres : le premier semestre s'adresse aux élèves de 5ème à 7ème HarmoS et le deuxième se focalise sur les élèves de 4ème HarmoS. L'atelier a lieu une fois par semaine, le jeudi, entre 13h00 et 13h40, à la bibliothèque publique de Marin. Les enfants sont accompagnés dans leurs lectures par des adultes bénévoles. L'inscription à cet atelier est libre et gratuite.

Le déroulement de l'atelier se fait ainsi : Chaque jeune participant choisit un livre parmi une sélection que les bibliothécaires proposent ou, si aucun de ces ouvrages ne le tente ce jour-là, le ou la participante peut alors choisir un livre dans la bibliothèque.

L'enfant choisit un ou une accompagnante et tous deux s'installent dans un coin de la bibliothèque pour lire. L'enfant lit à l'adulte, l'adulte écoute et propose à l'enfant des pistes pour rendre sa lecture plus fluide et plus juste. Les accompagnants vérifient également la bonne compréhension du vocabulaire et du sens du texte. Ils sont de précieux supports pour expliquer les mots inconnus, les expressions françaises un peu obscures ou pour rendre un texte intelligible pour le jeune lecteur qui concentre

parfois toute son attention à la lecture des sons, au respect de la ponctuation et des liaisons et qui en oublie de saisir le sens du récit.

Pour d'autres écoliers, l'atelier Ecouter Lire est un moyen de développer leur passion pour la lecture. Alors qu'ils lisent déjà avec aisance. Les accompagnants leur proposent alors de choisir des ouvrages un peu plus complexes, stimulant leur soif de lire mais également développant leur capacité de lecteur, en leur proposant de résumer certains passages, de trouver des synonymes pour certains mots et en discutant du sens du texte avec eux.

Pour des questions d'organisation et de place, nous pouvons accueillir un maximum de 10 participants par session. La première session de cette année scolaire était complète. Le succès de cet atelier nous réjouit et nous conforte dans notre intention de poursuivre la lecture encadrée avec les élèves. Du point de vue logistique, les bibliothécaires, Luciana et Anna, gèrent l'accueil et l'encadrement des séances de lecture. Elles contribuent grandement à l'organisation de cet atelier.

Du côté de l'école, les enseignants reçoivent les circulaires d'inscription par courrier électronique, qu'ils impriment et distribuent à leurs élèves. Les inscriptions pour le 2ème semestre ont été envoyées aux enseignants de 4H le 15 janvier dernier et la deuxième session d'ateliers débutera en mars prochain. Les bulletins d'inscription peuvent également être trouvés sur notre site internet.

Du côté de L'APE, nous nous occupons de l'aspect administratif, à savoir essentiellement : la planification annuelle, l'engagement des bénévoles, les inscriptions, ainsi que la rédaction des synthèses finales envoyées aux parents et aux enseignants.

Nous désirons remercier toute l'équipe d'accompagnants bénévoles qui, par leur engagement tout au long de l'année, soutiennent en premier lieu cet atelier de lecture.

4) Céline Biétry Kiburz : Conférences.

Comme annoncé lors de l'assemblée de l'année dernière, nous avons eu le plaisir d'accueillir le jeudi 8 mars 2018, en collaboration avec l'école des parents de Neuchâtel, une conférence animée par la Dre Cherine Fahim, Docteure en neurosciences, sur le thème :

C'est comme ça qu'on m'a élevé : comment le style d'éducation style le cerveau !

Fidèles à notre ligne, à savoir la prévention, dans le cadre de l'école, mais aussi au sein des familles et entre pairs, cette conférence nous a permis de mieux comprendre les différents "types" de parents pour ensuite décoder, selon les neurosciences, les réseaux qui ont câblé leur cerveau.

Pour la deuxième partie de l'année, nous nous sommes intéressées au nouveau spectacle de la Compagnie du Caméléon sur la violence, que nous avons été découvrir et évaluer en petit comité, le jeudi 8 février 2018 à Ecublens.

L'expérience a été bonne et nous avons décidé d'offrir aux élèves de 5 à 7 H, la possibilité, de voir ce spectacle. Le 28 mars 2019 aura donc lieu une Journée de prévention de la violence.

Près de 300 élèves seront concernés. 3 spectacles auront donc lieu durant la journée pour les élèves et leurs enseignants.

Quant au soir, après le spectacle pour le public, nous avons la grande joie de pouvoir accueillir et écouter, Monsieur Daniel Favre, Sergent-major - Responsable de la prévention de la criminalité de notre canton, qui nous exposera la partie plus théorique de la violence.

Le spectacle, ainsi que la location de la salle et du matériel étant particulièrement onéreux, nous avons demandé à divers organismes la possibilité d'être soutenus.

La direction du Centre du Bas-Lac nous a fait profiter de son accès « école » en réservant pour nous la grande salle de l'Espace Perrier ainsi que le matériel audio-visuel (donc sans frais supplémentaires pour l'association).

Le fonds scolaire de l'EOREN offre 10.- par élève et prend en charge les transports. Nous avons également pu compter sur les précieux soutiens de l'association Pro Santé, de la Loterie Romande et de la commune de St-Blaise qui ont été particulièrement généreux. La commune de la Tène a également

participé aux frais. Enfin, nous avons utilisé le bénéfice de la course aux œufs de La Tène qui a été attribué à notre association cette année.
Nous les remercions tous chaleureusement.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux lors de cette soirée.

Horaire de la soirée :

19h30 à 20h30 : Spectacle du Caméléon

20h30 à 21h30 : Conférence de Monsieur Favre

21h30 à 22h00 : Conclusion de la conférence et petit moment d'échange de questions-réponses avec le public.

A ce jour, une page-événement Facebook tourne et les mails ont été envoyés à nos divers contacts. Les flyers et affiches seront distribués dans le courant du mois de février.

5) Béatrice Cramatte : Brochure

Comme chaque année, notre association édite une brochure qui regroupe un panel d'activités sportives, artistiques et de loisirs à proposer aux enfants.

L'année passée, le contenu de la brochure est resté assez similaire à celui de l'année précédente. 56 présentations s'y trouvent, une de plus que l'édition précédente : ce sont principalement des clubs sportifs, des ateliers artistiques, de musique, etc. Il y a également quelques propositions pour occuper les enfants pendant les vacances scolaires. Elle contient enfin des renseignements concernant les activités de notre association ainsi que des adresses d'associations auprès desquelles les parents peuvent s'adresser en cas de difficultés.

Cette brochure a été imprimée en août et distribuée à la rentrée scolaire par l'école à l'ensemble des élèves résidant dans la Commune de la Tène de la 1e à la 8e HarmoS. L'édition 2018-2019 a ainsi été imprimée à 700 exemplaires et distribuée à 435 enfants ainsi qu'aux enseignants des classes concernées.

La demande de subventions a, quant à elle, permis de récolter un montant de CHF 735.-, ainsi que CHF 150.- supplémentaires qui concernent encore l'édition précédente. Le résultat global de cette année est plus que positif puisque la brochure est largement autofinancée, les frais d'impression étant de CHF 364.55 pour CHF 885.- de dons en tout.

Grâce aux contacts établis à travers notre brochure, nous avons collaboré à l'annonce d'un événement proposé par le Cirque Ton sur Ton, nous avons diffusé l'information aux parents à l'aide de notre compte Facebook. Nous avons également été contactés par le Service de l'Accueil de l'Enfance à Neuchâtel. Nous leur avons envoyé une dizaine d'exemplaires.

Nous remercions chaleureusement toutes les sociétés, clubs sportifs ou de loisirs, associations, etc. qui répondent à notre invitation et qui nous soutiennent.

Pour terminer, rappelons que notre brochure est visible en tout temps sur notre site internet et qu'elle est disponible lors des événements organisés par notre association.

Laurence Fankhauser Perrinjaquet reprend la parole pour clore le tout. Elle remercie les membres de l'APE, ouvre la discussion, demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques à leur propos. Comme ce n'est pas le cas, elle prie l'assemblée d'approuver ces rapports en le signalant par des applaudissements. L'ensemble est accepté à l'unanimité, la présidente remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

4. Comptes 2018, budget 2019

Laurence Fankhauser Perrinjaquet : Rapport de la caissière

2018 se boucle avec un léger déficit de Frs 220,40. Le capital de départ au 1er janvier étant de Frs 2'768,06 et s'élevant au 31 décembre à Frs 2'547,66.

Il faut prendre en considération que nous avons un montant de Frs 4'700.– dans les passifs transitoires. En effet, une journée complète sur le thème de la violence est prévue en mars prochain. Il s'agit là des premiers versements suite à nos nombreuses demandes de subvention.

Parlons tout d'abord des FRAIS. Comme dans nos exercices comptables précédents, le poste le plus important concerne les « Frais de devoirs surveillés » pour un montant de Frs 9'510.–.

Les autres postes sont raisonnables. A savoir : « Frais de conférence » pour Frs 218.–, « Frais d'envois » pour Frs 68,35, « Frais bancaires » pour Frs 174,85, « Frais administratifs » pour Frs 119,30 (principalement de frais de routine comme l'adresse postale, les cotisations aux diverses associations, l'hébergement de notre site ainsi que des achats d'enveloppes) et « Frais de brochure » pour Frs 364,55.

Sous « Frais divers », nous trouvons une somme de Frs 729,10. A savoir Assurance RC, achat de ballons pour les portes-ouvertes des 1H, souper pour les bénévoles d'Ecouter lire et souper de Comité (c'est une première !).

Du côté des RECETTES comme toujours elles proviennent principalement de quatre grands postes, soit « Devoirs surveillés » : Frs 5'140.–, « Subvention devoirs surveillés » : Frs 3'687,50, « Cotisations de membres » : Frs 1'250.– (contre Frs 1'066.– l'an dernier) et « Dons brochure » : Frs 885.–.

Notre budget 2019 est équilibré entre les dépenses et les recettes. Cependant, il est environ Frs 9'000.– plus élevé que les années précédentes, compte tenu de notre journée sur la violence qui prévoit un budget de Frs 9'060.–.

Rapport des vérificateurs de comptes :

Mmes Myriam Hügli et Cécile Homberger

Le vendredi 18 janvier 2019, Mesdames Myriam Hügli et Cécile Homberger ont procédé à la vérification des comptes de l'Association des Parents d'élèves de la Tène (APE La Tène).

Elles ont constaté que le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de pertes et profits 2018 concordent avec la comptabilité, que ladite comptabilité est tenue avec exactitude et soin, que les produits et les charges ainsi que les actifs et les passifs sont justifiés par les pièces y relatives.

Elles recommandent à l'Assemblée Générale du 29 janvier 2019 d'accepter les comptes de l'exercice 2018 et d'en donner décharge à la trésorière, Madame Laurence Fankhauser Perrinjaquet.

Ces rapports ayant été énoncés, Mme Fankhauser Perrinjaquet ouvre la discussion et demande s'il y a des questions ou des remarques à leur propos. Plus personne ne demandant la parole, Mme Fankhauser Perrinjaquet, en tant que présidente, prie l'assemblée d'approuver ces rapports et d'en donner décharge à la caissière en le signalant par des applaudissements. Lesdits rapports sont acceptés à l'unanimité, la présidente remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

5. Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes

Notre comité reste inchangé cette année mais, comme toujours, nous serions heureuses de pouvoir compter sur des forces nouvelles.

Plusieurs membres de notre APE, qui y sont engagées depuis de nombreuses années, se désisteront de l'APE La Tène durant l'année scolaire 2019-2020. En effet, leurs enfants grandissent et quittent le Centre scolaire du Bas-Lac. Se sentant, en toute logique, moins impliquées dans les liens entre l'école obligatoire et les familles, ces personnes cesseront donc leurs activités au sein de l'APE. Ainsi, Madame Laurence Fankhauser Perrinjaquet a déjà annoncé sa démission des postes de présidente et de trésorière.

Nous lançons un appel aux parents d'enfants scolarisés dans le Centre scolaire du Bas-Lac et les

invitons à nous contacter s'ils s'intéressent à reprendre l'un ou l'autre poste au sein de l'APE. Tous les postes et tous les rôles sont ouverts à ceux qui désireraient les reprendre.

Pour information, le comité de notre APE se réunit 2 à 3 fois par année pour gérer ses activités et deux séances supplémentaires ont lieu avec la direction de l'éorén pour faire le lien entre l'école et les familles.

Nous sommes toutes grandement convaincues du bienfait de nos actions menées au sein du Centre scolaire de l'éorén Bas-Lac.

Les devoirs surveillés sont très importants, pour ne pas dire essentiels à la réussite et au bien-être de certains écoliers.

L'atelier de lecture Ecouter Lire permet aux enfants de faire beaucoup de progrès en peu de temps, grâce au soutien individualisé qu'accorde chaque accompagnant à chaque jeune lecteur.

La brochure d'activités culturelles et sportives est une source d'information précieuse pour organiser les activités extra-scolaires des enfants et développer leurs intérêts. Celle-ci contient également de nombreux liens utiles pour les enfants et les parents.

Nos conférences annuelles permettent aux parents et aux professionnels de s'informer et d'acquérir de nouveaux outils en rapport avec l'éducation ou la santé.

Enfin, nous sommes à l'écoute des parents et relayons, de manière anonyme si nécessaire, leurs questionnements, soucis et autres communications auprès de la direction de l'école.

Nous agissons également de manière préventive au sein de l'école, lorsque cela est nécessaire, et, annuellement, l'une d'entre nous fait partie de l'équipe animatrice de l'exposition « Mon corps est à moi » qui fait de la prévention contre les abus sexuels.

La prévention, vous l'aurez compris, est au centre de nos préoccupations et nous avons besoin de parents comme vous pour poursuivre nos actions et nos engagements auprès des écoliers et des familles.

La présidente en profite pour remercier les membres du comité pour tout le travail fourni. Elle s'adresse à l'assemblée afin de savoir si l'une ou l'autre des personnes présentes souhaiterait intégrer le comité en tant que membre. (Précisant comme chaque année qu'un/e représentant/e de Thielle-Wavre serait le/la bienvenu/e...).

Elle propose donc le comité de l'APE La Tène comme suit :

Présidente : Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet

Secrétaire : Mme Celia Walmsley

Trésorière : Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet

Responsables des devoirs surveillés : Mmes Monica Longa et Sylvie Eigeldinger-Berthou

Responsable des conférences : Mme Céline Biétry Kyburz

Responsables de la brochure : Mme Béatrice Cramatte

Responsable de l'atelier Ecouter Lire : Mme Celia Walmsley

Il s'agit des personnes qui nous et vous proposent de conduire les affaires pour une année.

Les vérificateurs de comptes seront pour 2019 :

1ère vérificatrice : Myriam Hügli, 2ème vérificatrice : Dona Plumey, Suppléant/e : Monsieur Yannick Butin

6. Divers

Monsieur Yannick Butin a demandé par quel biais les parents nous contactent. Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet lui a répondu que c'était surtout par téléphone mais également lors de rencontres personnelles dans les villages ou autour des écoles.

Monsieur Yannick Butin nous informe que le CESI (conseil d'établissement scolaire intercommunal) regroupe maintenant toutes les écoles de l'éorén et qu'il n'y a plus un CESI par centre scolaire. Suite à ce changement, Monsieur Butin a tenté, en vain, de réunir les membres de CESI afin de relancer les

activités dudit conseil. Il pense que le CESI est un organisme important et qu'il faut le raviver. Une représentante des parents d'élèves du Centre scolaire du Bas-Lac a déjà été élue, en la personne de Madame Lori Kohler.

Monsieur Butin termine en présentant les vifs remerciements de la part de la Commune de La Tène pour notre engagement, notre sérieux et la qualité de nos actions auprès des écoliers.

La parole n'étant plus demandée, Laurence Fankhauser Perrinjaquet remercie les participants de leur présence et invite l'assemblée à se joindre à la prochaine AG qui aura lieu le **mardi 28 janvier 2020, à 20h00, dans la salle Montmirail de l'Espace Perrier (salle déjà réservée auprès de la commune).**

La séance étant levée, les personnes présentes ont été invitées à partager un moment informel et convivial autour d'un petit verre et de quelques salés.

Marin, le 30 janvier 2019